

FARR Montérégie

FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS

Grille d'analyse pour les membres du comité régional de sélection 2017-2018

Nom du membre du comité	
Nom du projet	
Demandeur	
Coût total du projet	
Somme demandée	

1. Présence obligatoire des critères de base

- **Concordance avec une priorité et une action privilégiée**
Indiquez : _____
- **Rayonnement régional**
Tout projet a un rayonnement régional s'il a des retombées dans le territoire de plus d'une MRC. A un rayonnement régional également tout projet se rattachant à une priorité régionale visant à soutenir des actions pouvant être réalisées un peu partout dans la région, ou dans une partie de celle-ci, comptant plus d'une MRC.
- **Résolutions des MRC (dans lesquelles les activités principales du projet se dérouleront)**
- **L'aide financière demandée respecte le % admissible**
- **Structure de gouvernance durable**

2. Évaluation

- **Ampleur du rayonnement régional** _____ / 15
Nombre de territoires couverts et impact sur les usagers, les clientèles ou les employés en retirant des bénéfices.
- **Aspect structurant du projet** _____ / 25
Relève d'un domaine ayant un potentiel de croissance appréciable, qui permet de lever des obstacles au développement ou qui contribue à installer une synergie entre les acteurs pour une amélioration durable d'une situation donnée.
- **Qualité du plan de financement** _____ / 15
Réalisme des coûts anticipés, contributions des partenaires impliqués et des programmes gouvernementaux applicables, confirmation des contributions.
- **Demande financière raisonnable par rapport au coût total du projet et à la contribution du bénéficiaire** _____ / 15
- **Retombées économiques du projet** _____ / 15
- **Qualité du plan de réalisation du projet** _____ / 15
Liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles.

Total de points : _____ / 100

Commentaires et autres points à considérer

RECOMMANDATION : Accepter

Refuser

Demander des ajustements (lesquels) :
